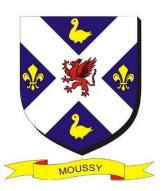
Département
du VAL d'OISE
-----Arrondissement
de PONTOISE
----Canton
de PONTOISE

REPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE MOUSSY

95640



In medio stat virtus

Tél. (répondeur): 01.30.27.20.14 Courriel: mairie@moussy.fr Site: www.moussy.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MOUSSY

Nombre de Membres En exercice 09 Présents 07 Votants 07

SEANCE DU 22 MAI 2024

Date de convocation : 15/05/2024 Date d'affichage : 30/05/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 22 mai à 20 heures 30, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire publique, sous la présidence de M. HOUDAILLE Philippe.

<u>Etaient présents</u>: M. HOUDAILLE Philippe, Mme NICOUD-PRUVOST Armelle, MME MENARD Elise, MME VERBEKE Muriel, M. MONTHILLER Gérard, M. LE CLEGUEREC Marc, Mme PICARD Séverine.

Absents excusés: MME LE PAGE Hélène, M. VERSET Nicolas.

Secrétaire de séance : Mme MENARD Elise

OBJET: Adhésion au Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome

Monsieur le Maire donne connaissance à l'assemblée :

- de la demande d'adhésion au Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome des collectivités suivantes :
 - WY DIT JOLI VILLAGE (par délibération du 13 décembre 2023)
 - BRAY ET LU (par délibération du 18 décembre 2023)
 - SAINT GERVAIS (par délibération du 1^{er} février 2024)

Et de l'acceptation des adhésions par le comité syndical réuni le

Le conseil,

VU l'arrêté préfectoral N° 389 du 13 novembre 1998 créant le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome

et après en avoir délibéré,

DECIDE D'ACCEPTER

- l'adhésion au Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome des collectivités suivantes :
 - WY DIT JOLI VILLAGE
 - BRAY ET LU
 - SAINT GERVAIS

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à Moussy, le 22 mai 2024

Le Maire,

Philippe HOUDAILLE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219504388-20240522-101_SIAA-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/06/2024 Publication : 02/06/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

